

MISE À JOUR INFORMATIONNELLE

8 mars 2021

Il est possible de nous contacter au
(418) 968-9901.

Merci de contribuer à la limitation de la propagation du virus en respectant les consignes gouvernementales.



Levée de l'écllosion

Nous sommes heureux d'annoncer la levée de l'écllosion à l'école Jean-du-Nord.

Ainsi, pour l'instant, il est prévu que toutes nos classes soient ouvertes dès le mardi 9 mars.

Les élèves et membres du personnel qui présentent des symptômes doivent demeurer à la maison et se faire dépister sans délai.



Nouvelles mesures d'exclusion de la direction de la santé publique

Si votre enfant présente des symptômes compatibles à la COVID-19 et est en attente d'un test, les autres personnes qui vivent sous le même toit que votre enfant doivent rester en isolement au moins jusqu'à l'obtention du résultat du test et ensuite suivre les consignes qui leur seront données, même si elles n'ont pas de symptômes.

Cela s'applique aussi si votre enfant vit avec une personne présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 en attente d'un test. Dans ces circonstances, votre enfant ne pourra pas fréquenter l'école jusqu'à l'obtention du résultat du test, et ce, même si votre enfant n'a pas de symptômes.

Ainsi, en cas de symptômes :

- Gardez votre enfant à la maison et procédez sans délai à l'autoévaluation à l'aide de l'outil disponible sur le site :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

- Sauf indication contraire de la santé publique et en l'absence de COVID-19, les critères de santé habituels et la politique d'exclusion des enfants malades de l'école continuent de s'appliquer comme à l'habitude.
- Dans tous les cas, les recommandations de la santé publique seront appliquées devant les différentes situations d'isolement ou s'il y avait un cas positif de COVID-19. Nous vous demandons de les respecter et de nous informer si vous recevez une lettre de la santé publique.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel et des enfants.

